

PROVINCE DE QUÉBEC  
Commission scolaire des Hauts-Cantons

01

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Cantons, tenue le 27<sup>e</sup> jour du mois d'août 2019, à compter de 19 h 30 à la salle des commissaires, École du Parchemin, 162, rue Saint-Jean Est, East Angus.

Présences : Alain Bolduc, Patricia Carrier, Carole Bourgault, André Couture, Linda Gaudreau, Yves Gilbert, Colette Lamy, François Lessard, Renée Montgrain, Simon Morin, Lise Phaneuf, Hélène Prévost et Patricia Sévigny

Commissaires-parents : Kevin Roy, primaire  
Josée Sicard, secondaire  
Bianca Lacroix-Rousseau, EHDA  
Ghislain Lafortune, 4<sup>e</sup> commissaire-parent

Directeur général :	Martial Gaudreau
Directrice des services de l'enseignement et du transport :	Dany Grégoire
Directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire :	Isabelle Dagneau
Directrice du service des ressources humaines :	Julie Morin
Directrice du service des ressources financières et matérielles :	Mélissa Francoeur
Directeur du service de l'informatique	Luc Grandchamp
Coordonnatrice au service des ressources humaines :	Caroline Tondreau
Coordonnateur au service des ressources matérielles :	Yanick Bastien
Coordonnatrice des services de l'enseignement et du transport scolaire :	Julie Martineau
Directrice générale adjointe, secrétaire générale et responsable des communications :	Annie Garon

**CC19-4523 – Ordre du jour**

Sur la proposition de monsieur André Couture, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2019**
  - 2.1. Adoption.
  - 2.2. Suivi.
- 3. Période de questions réservée au public**
- 4. Direction générale**
  - 4.1. Nominations
    - a) Direction adjointe au secondaire – École secondaire La Frontalière.
    - b) Direction d'écoles primaires – Écoles Notre-Dame-de-Lorette et Notre-Dame-du-Paradis.
  - 4.2. Structure administrative 2019-2020.
  - 4.3. Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif de gestion du 14 juin 2019.
- 5. Services des ressources humaines**
  - 5.1. Plan d'effectifs 2019-2020 – Personnel de soutien – Modifications.
  - 5.2. Plan d'effectifs 2019-2020 – Personnel de soutien en adaptation scolaire.
- 6. Secrétariat général**
  - 6.1. Demande de licence de tirage – École Saint-Luc.
  - 6.2. École Sacré-Cœur de Coaticook – Modification de l'acte d'établissement.
- 7. Commissaires**
  - 7.1. Participation aux séances des conseils d'établissements – Mandat.
  - 7.2. Code d'éthique et de déontologie du commissaire - Rappel.
  - 7.3. Félicitations / Remerciements.
  - 7.4. Retour des représentations.

**8. Comité de parents**

**9. Période de questions réservée au public**

**10. Correspondance**

10.1. De certains organismes du territoire

a) Fondation du Centre hospitalier de Coaticook

1 - Tournoi de golf – 27 septembre 2019

**11. Autres sujets**

**12. Date et heure de la prochaine séance**

Le mardi 24 septembre 2019 à 19 h 30.

**13. Levée de la séance**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4524 – Adoption du procès-verbal - Séance ordinaire du 25 juin 2019**

Considérant que le procès-verbal a été remis aux membres du conseil au moins six (6) heures avant le début de la présente séance;

sur la proposition de madame Renée Montgrain, le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2019 est adopté et la secrétaire générale est par la présente dispensée d'en donner lecture.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Suivi**

Rien à signaler.

**Période de questions réservée au public**

N/A.

**CC19-4525 – Nomination – Direction adjointe au secondaire – Contrat à terme indéfini à 100 % - École La Frontalière**

Considérant les entrevues réalisées le 19 juin 2019;

Considérant le mandat d'engagement octroyé par le conseil des commissaires à la direction générale, en date du 25 juin 2019;

sur la proposition de monsieur François Lessard, il est résolu :

- a) de nommer madame Catherine Gagnon, directrice adjointe au secondaire à l'École La Frontalière, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019;
- b) que les dispositions de la Politique de gestion des cadres d'école (FQDE) relatives à cette nomination soient appliquées;
- c) que madame Gagnon soit soumise à la période de probation prévue à la politique locale de gestion ;
- d) que la présente résolution remplace toute disposition de résolution incompatible avec la présente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4526 – Nomination – Direction d'écoles primaires - Contrat à terme indéfini à 100 % - Écoles Notre-Dame-de-Lorette et Notre-Dame-du-Paradis**

Considérant le poste qui sera laissé vacant au départ à la retraite de madame Diane Robillard;

sur la proposition de madame Colette Lamy, il est résolu :

- a) de nommer monsieur Matthew Maclure à la direction des écoles primaires Notre-Dame-de-Lorette et Notre-Dame-du-Paradis à compter du 8 septembre 2019;
- b) que les dispositions de la Politique de gestion des cadres d'école (FQDE) relatives à cette nomination soient appliquées;
- c) que monsieur Maclure soit soumis à la période de probation prévue à la politique locale de gestion ;
- d) que la présente résolution remplace toute disposition de résolution incompatible avec la présente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4527 – Structure administrative 2019-2020**

Considérant la consultation menée auprès des membres du conseil des commissaires et des cadres;

sur la proposition de monsieur Alain Bolduc, il est résolu d'accepter la structure administrative 2019-2020, telle que déposée en annexe CC410-2019-2020-702 du présent procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif de gestion du 14 juin 2019**

Le procès-verbal de la rencontre du comité consultatif de gestion du 14 juin 2019 est produit à titre d'information.

**CC19-4528 – Création de poste – Technicien(ne) en informatique – Régulier à temps plein – 35 h/sem. – Service de l'informatique – Lac-Mégantic**

Considérant la nature des besoins des services à rendre par le service de l'informatique;

Considérant les besoins reliés à la mise en place du plan d'action numérique en éducation;

Considérant la préparation d'une relève au sein du service de l'informatique;

sur la proposition de madame Carole Bourgault, il est résolu de créer un poste de technicien(ne) en informatique - régulier à temps plein – 35 h/sem. au Service de l'informatique à Lac-Mégantic et de modifier en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien 2019-2020 adopté le 28 mai 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4529 – Création de poste – Concierge, classe II – Régulier à temps partiel – 20 h/sem. – École de la Voie-Lactée**

Considérant l'étude réalisée par la firme indépendante, GES Technologies Inc. fixant le nombre d'heures requises pour effectuer l'entretien ménager à l'école de la Voie-Lactée;

Considérant que le temps alloué à l'entretien ménager de l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Hauts-Cantons est établi sur la base de l'étude menée par la firme indépendante, GES Technologies Inc.;

sur la proposition de madame Hélène Prévost, il est résolu de créer un poste de concierge, classe II – régulier temps partiel – 20 h/sem. à l'école de la Voie-Lactée et de modifier en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien 2019-2020 adopté le 28 mai 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4530 – Création de poste – Concierge, classe II – Régulier à temps partiel – 26 h/sem. – École de Sainte-Edwidge et Ligugé**

Considérant l'étude réalisée par la firme indépendante, GES Technologies Inc. fixant le nombre d'heures requises pour effectuer l'entretien ménager aux écoles de Sainte-Edwidge et Ligugé;

Considérant que le temps alloué à l'entretien ménager de l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Hauts-Cantons est établi sur la base de l'étude menée par la firme indépendante, GES Technologies Inc.;

sur la proposition de madame Hélène Prévost, il est résolu de créer un poste de concierge, classe II – régulier temps partiel – 26 h/sem. aux écoles de Sainte-Edwidge et Ligugé et de modifier en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien 2019-2020 adopté le 28 mai 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4531 – Plan d'effectifs 2019-2020 –  
Personnel de soutien en adaptation scolaire**

Considérant la recommandation formulée suite à la séance d'affectation du personnel de soutien en adaptation scolaire tenue le mardi 13 août 2019;

sur la proposition de madame Colette Lamy, il est résolu d'adopter le plan d'effectifs 2019-2020 du personnel de soutien en adaptation scolaire, lequel est joint en annexe CC435-2019-2020-121 du présent procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4532 – Demande de licence de tirage – École Saint-Luc**

Considérant le programme « Santé globale » offert par l'école Saint-Luc;

Considérant qu'afin de bonifier les activités prévues à ce programme, l'école souhaite organiser un tirage;

Considérant que la Commission scolaire des Hauts-Cantons appuie ce projet et accepte la demande de licence de tirage soit faite en son nom;

sur la proposition de monsieur Simon Morin, il est résolu :

- a) d'autoriser la Commission scolaire des Hauts-Cantons à effectuer une demande de licence de tirage dans le cadre du programme « Santé globale » de l'école Saint-Luc;
- b) d'autoriser la secrétaire générale à signer tout document relatif à la demande de licence de tirage susmentionnée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4533 – École Sacré-Cœur de Coaticook -  
Modification de l'acte d'établissement**

Considérant les dispositions des articles 39, 40 et 211 de la *Loi sur l'instruction publique* relatives à la délivrance des actes d'établissement des écoles de la commission scolaire;

Considérant les termes de la résolution CC19-4417 adoptant l'acte d'établissement de l'école Sacré-Cœur de Coaticook, pour l'année scolaire 2019-2020;

Considérant la nécessité de modifier cet acte d'établissement pour y retirer les locaux du centre de jour (point de service pour l'ensemble du secteur de Coaticook), étant donné que ce service est maintenant localisé à l'École La Frontalière;

sur la proposition de madame Patricia Sévigny, il est résolu de modifier l'acte d'établissement de l'école Sacré-Cœur de Coaticook pour retirer les locaux du centre de jour (point de service pour l'ensemble du secteur de Coaticook), étant donné que ceux-ci sont maintenant localisés à l'École La Frontalière, le tout tel qu'il appert de l'acte d'établissement modifié, pour l'année scolaire 2019-2020, joint en annexe CC415-2019-2020-285 du présent procès-verbal.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4534 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École Saint-Luc - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que monsieur Simon Morin soit mandaté pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école Saint-Luc;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4535 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École Sancta-Maria - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que monsieur Simon Morin soit mandaté pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école Sancta-Maria;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4536 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École Gendreau - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Patricia Sévigny soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école Gendreau;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4537 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École Sacré-Cœur de Coaticook - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Patricia Sévigny soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école Sacré-Cœur de Coaticook;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4538 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA -  
Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Patricia Sévigny soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs au Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4539 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École Louis-Saint-Laurent - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que monsieur André Couture soit mandaté pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école Louis-Saint-Laurent;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4540 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
Écoles de Sainte-Edwidge & Ligugé - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que monsieur André Couture soit mandaté pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs aux écoles de Sainte-Edwidge & Ligugé;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4541 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École Monseigneur-Durand - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que monsieur François Lessard soit mandaté pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école Monseigneur-Durand;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4542 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École La Frontalière - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que monsieur François Lessard soit mandaté pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'École La Frontalière;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4543 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
Écoles Notre-Dame-de-Toutes-Aides & Saint-Pie-X - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que monsieur François Lessard soit mandaté pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs aux écoles Notre-Dame-de-Toutes-Aides & Saint-Pie-X;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4544 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École des Trois-Cantons - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Renée Montgrain soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école des Trois-Cantons;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4545 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École Saint-Camille - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Renée Montgrain soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école Saint-Camille;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4546 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Renée Montgrain soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs au Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**CC19-4547 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École Du Parchemin - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Lise Phaneuf soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école Du Parchemin;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4548 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
Polyvalente Louis-Saint-Laurent - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Lise Phaneuf soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à la polyvalente Louis-Saint-Laurent;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4549 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École Notre-Dame-du-Paradis - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Linda Gaudreau soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école Notre-Dame-du-Paradis;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4550 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Linda Gaudreau soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4551 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École Notre-Dame-de-Lorette - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Colette Lamy soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école Notre-Dame-de-Lorette;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4552 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École Saint-Paul - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Colette Lamy soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école Saint-Paul;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4553 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École Notre-Dame-de-Fatima - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Hélène Prévost soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école Notre-Dame-de-Fatima;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4554 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École de la Voie-Lactée - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Hélène Prévost soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école de la Voie-Lactée;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4555 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École des Monts-Blancs - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Hélène Prévost soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école des Monts-Blancs;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4556 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École Sacré-Cœur de Lac-Mégantic - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Carole Bourgault soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école Sacré-Cœur de Lac-Mégantic;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4557 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
Polyvalente Montignac - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Carole Bourgault soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à la polyvalente Montignac ;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4558 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
Centre d'éducation des adultes de la Commission scolaire des  
Hauts-Cantons - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Carole Bourgault soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs au Centre d'éducation des adultes de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4559 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
Centre de formation professionnelle Le Granit - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Carole Bourgault soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs au Centre de formation professionnelle Le Granit;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4560 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École de la Source - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Patricia Carrier soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école de la Source;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4561 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École de Sainte-Cécile - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Patricia Carrier soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école de Sainte-Cécile;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4562 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École de la Rose-des-Vents - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que madame Patricia Carrier soit mandatée pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école de la Rose-des-Vents ;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4563 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École d'Audet - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que monsieur Alain Bolduc soit mandaté pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école d'Audet;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4564 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École des Monts-et-Lacs - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que monsieur Alain Bolduc soit mandaté pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école des Monts-et-Lacs;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4565 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École de la Feuille-d'Or - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) monsieur Alain Bolduc soit mandaté pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école de la Feuille-d'Or ;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4566 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École de Saint-Romain - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) que monsieur Alain Bolduc soit mandaté pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école de Saint-Romain;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4567 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
École des Sommets - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) monsieur Alain Bolduc soit mandaté pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs à l'école des Sommets ;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CC19-4568 – Participation aux séances des conseils d'établissement  
Maison familiale rurale du Granit - Mandat**

Considérant que la *Loi sur l'instruction publique* L.R.Q. c. I-13.3 confie au conseil des commissaires des fonctions et des pouvoirs qui doivent être exercés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs;

Considérant que le conseil des commissaires souhaite être informé régulièrement de l'amélioration des services éducatifs dispensés dans les établissements de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

Considérant la pertinence pour le conseil des commissaires que ses membres soient mandatés pour participer aux séances du conseil d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire des Hauts-Cantons;

sur la proposition de monsieur Yves Gilbert, il est résolu :

- a) monsieur Alain Bolduc soit mandaté pour tenir informé le conseil des commissaires des perspectives d'amélioration des services éducatifs la Maison familiale rurale du Granit;
- b) que le présent mandat s'exécute durant l'année scolaire 2019-2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Félicitations / Remerciements**

- Chantal Leroux, directrice ainsi que tous les élèves, membres du personnel et membres du Comité de mobilisation de l'école Louis-Saint-Laurent, qui se sont impliqués dans l'organisation d'un Lip dub, lequel avait pour but de mettre en valeur l'école et la municipalité de Compton.

**Retour des représentations**

Le président fait état de ses différentes représentations à titre de président pour la période du 25 juin 2019 jusqu'à ce jour.

**Comité de parents**

N/A.

**Période de questions réservée au public**

N/A.

**Correspondance**

**De certains organismes du territoire**

**CC18-4569 – Fondation du Centre hospitalier de Coaticook -  
Tournoi de golf – 27 septembre 2019**

Considérant l'invitation reçue pour participer au tournoi de golf de la Fondation du Centre hospitalier de Coaticook qui se tiendra le 27 septembre 2019;

sur la proposition de monsieur Alain Bolduc, il est résolu de procéder à l'achat de 2 billets (golf et souper) et 1 billet (souper seulement), afin de participer à cette activité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Autres sujets**

N/A.

**Date et heure de la prochaine séance**

Le mardi 27 août 2019 à 19 h 30.

**CC19-4570 - Levée de la séance**

À 19 h 55 sur la proposition de madame Patricia Sévigny, la séance ordinaire est levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Monsieur Yves Gilbert, président

---

Madame Annie Garon, secrétaire générale